



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LA
COMPAGNIE LES GENS QUI TOMBENT POUR
L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE LE 19
SEPTEMBRE 2020**

**DÉCISION N° DM-20-155
EN DATE DU 27 JUILLET 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la compagnie les gens qui tombent, représentée par Monsieur Alain Baget, dont le siège social est situé 22 rue des grands Augustins – 75 006 Paris – pour l'organisation du spectacle « L'effort d'être spectateur » le samedi 19 septembre 2020, dont le coût total est fixé à 2 823,18 € (deux mille huit cent vingt-trois euros et dix-huit centimes) TTC ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2020-2021.

D É C I D E

DE SIGNER avec la compagnie les gens qui tombent, représentée par Monsieur Alain Baget, dont le siège social est situé 22 rue des grands Augustins – 75 006 Paris – un contrat de cession pour l'organisation du spectacle « L'effort d'être spectateur » le samedi 19 septembre 2020, dont le coût total est fixé à 2 823,18 € (deux mille huit cent vingt-trois euros et dix-huit centimes) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200727-lmc1H7448H1-AR
Date de réception en Préfecture : 27/07/2020
Date de Publication : 27/07/2020